

École de Savignac en 1951

ECOLE DE SAVIGNAC. — M. le Maire soumet au conseil le projet dressé par M. Verdeil, architecte municipal pour la construction de la nouvelle école de Savignac, qui sera édifiée sur un terrain loué à la commune par M. et Mme Ferrié-Vigroux, pour 99 ans suivant bail emphytéotique de 99 ans.

Ces généreux propriétaires ont fait à la commune promesse d'un don de deux millions de francs payables après leur décès.

Le conseil à l'unanimité adresse à Madame et Monsieur Ferrié-Vigroux l'expression de sa vive reconnaissance et ses remerciements

Décide que sa nouvelle école portera le nom de « Ecole Louis Vigroux, pour perpétuer la mémoire de M. Louis Vigroux qui fut un instituteur modèle et très attaché à sa petite patrie.

Approuve le bail intervenu de 99 ans du terrain nécessaire à la construction du protégé.

Vote le financement de la dépense portée au devis..

Ecole de Savignac

— « 0 » —

Il n'est pas trop tard pour manifester notre satisfaction et notre reconnaissance à notre active municipalité pour les efforts et sacrifices consentis ou effectués par elle en faveur de notre école, qui reconnaissons-le, lui a donné bien du mal.

Obligée de délaisser un immeuble dangereux, elle s'est trouvée, le 1er octobre, sans possibilité de loger notre école en dépit de ses recherches et de nombreuses visites sur place.

Grâce au dévouement et au civisme de M. Roustan, qui a bien voulu loger l'école dans ses appartements, les cours ont pu reprendre sans que nous ayons eu à déplorer une interruption redoutée de tous.

Finalement la municipalité a pu obtenir et aménager la classe et le logement de l'institutrice dans un immeuble à l'abandon depuis de fort longues années, mis à sa disposition par M. Rouve, de Bédos.

L'aménagement de cet immeuble a pu être effectué dans un temps vraiment record ; équipe municipale,, charpentiers, menuisiers, plâtriers, vitriers, électriciens etc... se sont activés, pressés, surpassés, de façon telle qu'en dépit de l'obligation de mener de front et en même temps un aménagement semblable à une école enlantine de la ville, malgré l'inclémence de la température (neige et verglas) notre école a pu ouvrir le 3 janvier comme prévu.

Nous ne saurions assez remercier et féliciter notre dévouée institutrice Mme Sudriez,, dont la patience,, le dévouement et l'esprit de sacrifice, durant cette période, ont été vraiment méritoires.

Et, profitant de l'occasion, nous demanderons à M. le Maire, qui a eu si souvent, ces temps-ci, à venir piétiner dans la boue de notre chemin d'accès au village de vouloir bien nous allouer quelques mètres cubes des cailloux qu'il a à sa disposition, rue E. Cartailhac, en attendant la possibilité d'un rechargement ultérieur

P. B.